



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021 A 20 H

**Convocation** : 10 décembre 2021

**Étaient présents** : CORDIER Davy, DREZET Philippe, JACQUET PIERROULET Emma, JOUILLE Jean-Marie, MERCET Cyril, PERRIN Mathilde, POIMBOEUF Cathy, RATTE Olivier

**Absent excusé** : HENRIET Lionel.

**Absent non excusé** : JOUSSE Anthony.

**Quorum** : 8 présents sur 10, le Conseil peut valablement délibérer.

**Secrétaire de secrétaire** : MERCET Cyril

### Ordre du jour :

- *Tarif eau 2022,*
- *Devis et demande de subvention pour la réfection de la fontaine Les Angourets,*
  - *Subventions aux Associations,*
  - *CRTE recensement des projets communaux,*
  - *Informations et questions diverses.*

Les membres du Conseil Municipal doivent se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2021. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Madame la Maire demande aux Conseillers l'ajout à l'ordre du jour : Ouverture de crédit au budget bois 2021 : Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

### **OUVERTURES DE CREDIT AU BUDGET BOIS :**

Madame la Maire informe les Conseillers que les crédits sont insuffisants au budget bois et par conséquent il est nécessaire de faire des ouvertures de crédit au budget bois, à savoir :

- Au compte 2117 Bois Forêt en dépenses 2 200.00 €
- Au compte 1641 Emprunt en recette 2 200.00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** ces ouvertures de crédit au BP BOIS 2021.

### **TARIF EAU 2022 :**

Mathilde PERRIN, Conseillère, présente la situation des différents budgets et en particulier celui du budget « eau » équilibré, mais cependant restant fragile. La Commune est très dépendante des ventes de bois et le projet d'interconnexion du réseau AEP nécessite une anticipation.

Une simulation prenant en compte le prix de l'eau, le prix de la location de compteur et une part fixe est présenté aux Conseillers pour étayer la réflexion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**EST FAVORABLE** à instaurer une part fixe de 30.00 € correspondant à une taxe forfait d'accès à l'eau par logement ainsi que les compteurs agricoles.

**DECIDE** l'augmentation de 0.05 centimes du M3 d'eau pour passer de 1.75 € H.T./le M3 à 1.80 € H.T. La location de compteur reste inchangée à 15.00 € H.T.

### **DEVIS ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REFECTION DE LA FONTAINE DES ANGOURETS :**

Philippe DREZET, Adjoint, présente les devis de l'Entreprise de charpente MAINIER Dimitri d'Hauterive la Fresse qui s'élève à 2 584.45 € H.T. ainsi qu'un devis de l'entreprise de maçonnerie EURL Jean-Pierre PATOZ de Maisons du Bois-Lièvreumont pour un montant de 6 052.70 € H.T.

Ces deux devis sont destinés à la réfection de la fontaine.

Après discussions, les Conseillers, à l'unanimité,

**VALIDE** ces deux devis,

**AUTORISE** la Maire à faire les demandes de subventions aux différents organismes compétents.

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Le Conseil Municipal attribue les subventions, à savoir :

Entente Sportive Ski Saugette	50.00 €
Association Entente Sportive Saugette Enteroches	50.00 €
Festive	600.00 €
HSB	600.00 €
Association Hand Club Gilley	50.00 €
Semons l'espoir	46.00 €
Association Vivre Ensemble	50.00 €

**MOUVEMENT DE CREDIT AU BP 2021 :**

Madame la Maire informe les Conseillers que les crédits sont insuffisants au compte 6574 Subvention du budget communal et par conséquent il est nécessaire de faire un mouvement de crédit, à savoir :

- Une diminution au compte 657364 A caractère industriel et commercial 446 €
- Une augmentation au compte 6574 Subvention pour 446 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCORTE** ce mouvement de crédit au BP COMMUNAL 2021.

**CRTE CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE :**

La Communauté de Communes de Montbenoit a sollicité les communes pour l'élaboration de son CRTE, pour les éventuels projets communaux réalisables en 2022, selon les axes suivants :

Axe 1 : Un Développement économique et touristique qui respecte l'identité du territoire et valorise sa diversité

Axe 2 : Une Offre d'Equipements et de Services qui s'adapte aux besoins de la Population et favorise sa cohésion

Axe 3 : Un Territoire qui préserve ses qualités environnementales et assure sa Transition écologique

Les projets pour notre Commune sont :

- Éclairage public,
- Réfection de la fontaine des Angourets,
- Approvisionnement de la ressource en eau.

En concertation avec la CCM et la commission tourisme :

- Aire de bivouac,
- Espace ludique VTT.

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Repas des Anciens : Au regard des mesures sanitaires actuelles, cette année, la Commune distribuera un panier garni aux personnes de plus de 65 ans.
- Annulation des bus en 2022 : un courrier du Syndicat de Pays est arrivé dans les mairies et aux Parents par l'intermédiaire de l'école. Les bus du midi seront donc supprimés.
- Unimog : une batterie sera rachetée pour tenter de la relancer.

- Vœux 2022 : Avec la crise sanitaire actuelle, le Conseil décide de ne pas organiser de vœux.

La séance est levée à 23h 25

La Maire,

A blue circular official stamp is partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'Mairie Hauteville-Fresse' around the perimeter and a central emblem. The signature is a cursive scribble that crosses through the stamp.

Emma JACQUET-PIERROULET